

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°1 du 8 janvier 2010

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte n°7

DÉCISION N° 0-60317-2009/DEF/EMM/STN
portant changement de position du bâtiment de commandement et de soutien de guerre des mines « Loire »

Du 30 novembre 2009

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE : *bureau « soutiens navals ».*

DÉCISION N° 0-60317-2009/DEF/EMM/STN portant changement de position du bâtiment de commandement et de soutien de guerre des mines « Loire »

Du 30 novembre 2009

NOR D E F B 0 9 5 3 0 8 7 S

Références :

- a) Arrêté n° 52 du 7 mars 2001 (BOC, p. 2772. ; BOEM 570-0.1) modifié.
- b) Instruction n° 0-62862-2007/DEF/EMM/STN du 16 octobre 2007 (n.i. BO).
- c) Décision n° 0-37968-2009/DEF/EMM/STN du 15 septembre 2009 (BOC N° 41 du 23 octobre 2009, texte 12. ; BOEM 570-0.2.6).
- d) Compte-rendu n° 2-26376-2009 BN BREST/GSSM du 2 juin 2009 (n.i. BO).
- e) Compte-rendu n° 2-49205-2009 BN BREST/GSSM du 19 octobre 2009 (n.i. BO).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 570-0.2.6

Référence de publication : BOC N°1 du 8 janvier 2010, texte 7.

Conformément à la proposition de la commission locale de désarmement et de condamnation (CLDC) du port de Brest [référence e)], le bâtiment de commandement et de soutien de guerre des mines *Loire* est condamné.

Les différentes opérations de désarmement prévues dans cette situation [références b)] ont été achevées [référence e)] ; le bâtiment a été placé sous la responsabilité de l'autorité militaire territoriale et transféré à la base navale de Brest le 21 octobre 2009.

Cette coque prend le numéro Q 853 ; elle sera déconstruite.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*L'amiral,
chef d'état-major de la marine,*

Pierre-François FORRISSIER.